



RÉUNIONS ET MISSIONS

Note : Pour les comptes rendus des Assemblées générales, voir la section Activités > [Assemblées générales](#)

Réunion du Comité exécutif de la COPA, Quito, Équateur, 18-19 août 2005

[Programme](#)

[Ordre du jour](#)

[Résolution sur la Bolivie](#)

[Résolution sur Haïti](#)



CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES – COPA

ORDRE DU JOUR - QUITO

18 et 19 août 2005

Endroit : Hôtel Hilton Colón

JEUDI 18 AOÛT

Endroit : Salle Fernandina

- 8 h 30 Réunion du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques – COPA
Approbation du plan stratégique de la COPA
- 13 h Déjeuner offert par M. Guillermo Landázuri, député, président de la COPA
Endroit : Salle Floreana

JEUDI 18 AOÛT

Endroit : Salle Isabel La Católica

SÉMINAIRE SUR LA MIGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LE RÔLE DES PARLEMENTS DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

16 h ACTIVITÉ SPÉCIALE : CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

1. Hymne national de la République de l'Équateur
2. Allocution de M. Guillermo Landázuri Carrillo, député, président de la Confédération parlementaire des Amériques–COPA
3. Allocution de M. Wilfrido Lucero Bolaños, député, président du Congrès de la République de l'Équateur
4. Allocution de M. Alfredo Palacio González, président de la République de l'Équateur

16 h 40 PREMIÈRE SÉANCE : LES MIGRATIONS DANS LE CONTEXTE DE LA MONDIALISATION

Modérateur : M. Guillermo Landázuri, député, président de la COPA

17 h M. Carles Campuzano, député de Barcelone – Royaume d'Espagne

17 h 20 M. Pierre Moreau, député, Assemblée nationale du Québec

- 17 h 40 M. Javier Diez Canseco, député, Congrès de la République du Pérou
- 18 h M. Galo Chiriboga, ministre du Travail et des Ressources humaines, Équateur
- 18 h 20 Période de questions
- 19 h Cocktail

VENDREDI 19 AOÛT

Endroit : Salle Isabel La Católica

9 h DEUXIÈME SÉANCE : LES MIGRATIONS ET LES DROITS DE LA PERSONNE

Modératrice : M^{me} Laura Pavón Jaramillo, ex-présidente de la COPA

- 9 h LE PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE ET LE RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE : LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
M. Pablo de la Vega, représentant de l'OCIM (Observatoire interaméricain de surveillance des droits des migrants)

- 9 h 20 LE PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE ET LE RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE : LE RÔLE DES ORGANISMES INTERNATIONAUX
M. Paul Martín, représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

- 9 h 40 LES CONSÉQUENCES DES MIGRATIONS ET LE RÔLE DES PARLEMENTS DES AMÉRIQUES EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DES MIGRANTS
M. Juan Manuel Vega Rayet, député fédéral, États-Unis du Mexique, vice-président de la Commission de l'économie, du commerce, du travail et des blocs commerciaux de la COPA

- 10 h Période de questions

- 10 h 15 Pause

10 h 30 TROISIÈME SÉANCE : LES MIGRATIONS ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Modératrice : M^{me} María José Maninha, députée, ex-présidente de la COPA

- 10 h 30 LES MIGRATIONS : LE DÉFI DE LA CRÉATION D'EMPLOIS PRODUCTIFS ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Un représentant du gouvernement du Mexique

- 10 h 50 LES CONSÉQUENCES SOCIOÉCONOMIQUES DES MIGRATIONS
DANS LES PAYS DU CONTINENT
M. Alberto Acosta, économiste, expert-conseil, Institut latinoaméricain
d'études sociales (ILDIS)
- 11 h 10 LES DÉFIS DES PARLEMENTS DES AMÉRIQUES FACE AUX
MIGRATIONS ET AU DÉVELOPPEMENT
M. Orlando Fantazzini, député fédéral, Brésil
- 11 h 30 Période de questions
- 12 h Conclusions et recommandations
- 13 h Clôture : M. Michael Langer, directeur, Institut latinoaméricain d'études
sociales (ILDIS)
- 13 h 30 Déjeuner dans le village *Mitad del mundo* (milieu du monde)

SAMEDI 20 AOÛT

Départ des délégations



CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES – COPA

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

QUITO - ÉQUATEUR

DATE : 18 août 2005

LIEU : Quito - Équateur, Hôtel Hilton Colón, Salon Fernandina

HEURE : 8h30

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue aux membres du Comité exécutif. Député du Congrès national de l'Équateur, M. Guillermo Landázuri Carrillo, président de la COPA.
2. Lecture et discussion du Plan stratégique 2005-2006, présenté par le député du Congrès national de l'Équateur, M. Guillermo Landázuri Carrillo, président de la COPA.
3. Lecture et discussion du Plan stratégique de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie, présenté par la députée fédérale des États-Unis du Mexique, M^{me} Consuelo Camarena Gómez, présidente de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie.
4. Présentation des rapports des secrétariats techniques du Brésil, du Mexique et du Québec.



Réunion du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)

Quito, Équateur
18 et 19 août 2005

RÉSOLUTION SUR LA BOLIVIE

CONSIDÉRANT qu'un des objectifs de la COPA est de contribuer « au renforcement de la démocratie parlementaire et à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes »;

CONSIDÉRANT que la Bolivie a dû affronter au cours des derniers mois une grave crise politique et sociale qui a conduit à la démission du président Carlos Mesa le 6 juin dernier;

CONSIDÉRANT qu'en l'espace de deux ans, il s'agit du deuxième président à devoir renoncer à ses fonctions en raison de la contestation populaire;

CONSIDÉRANT qu'Eduardo Rodriguez, président de la Cour suprême, a été désigné par le Congrès bolivien, dans la nuit du 9 juin 2005, président par intérim du pays;

CONSIDÉRANT que le président par intérim a annoncé officiellement le 6 juillet dernier, avec l'accord du Congrès bolivien, la tenue d'élections législatives et présidentielles anticipées le 4 décembre prochain;

Nous, membres du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques, réunis à Quito, Équateur, les 18 et 19 août 2005,

EXPRIMONS notre profonde préoccupation face à la situation politique et sociale qui prévaut en Bolivie, malgré l'apaisement des tensions depuis l'investiture du président intérimaire, Eduardo Rodriguez;

SALUONS la maturité des acteurs politiques boliviens qui ont su respecter les mécanismes établis par la Constitution durant la crise sociale et politique qui a mené à la démission de président Mesa;

MANIFESTONS notre appui et notre solidarité à la société bolivienne et aux institutions démocratiques de ce pays, particulièrement aux instances électorales, dans l'organisation des élections générales anticipées du 4 décembre prochain;

PROPOSONS l'envoi d'une mission d'observation électorale de la COPA lors des élections législatives et présidentielles anticipées en Bolivie, si, conformément au Règlement des missions d'observation électorale de la COPA et dans le respect de la souveraineté nationale de la Bolivie, les autorités compétentes de ce pays en font la demande officielle.

Quito, Équateur, le 18 août 2005



Réunion du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)

Quito, Équateur
18 et 19 août 2005

RÉSOLUTION SUR HAÏTI

CONSIDÉRANT qu'un des objectifs de la COPA est de contribuer « au renforcement de la démocratie parlementaire et à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes »;

CONSIDÉRANT l'escalade, au cours des derniers mois, de la violence en Haïti qui continue de causer des pertes de vies humaines;

CONSIDÉRANT que la capitale haïtienne, Port-au-Prince, a été aux prises avec une vague de violents incidents, en particulier des enlèvements, et d'attaques dirigées notamment contre les membres du gouvernement de transition et les membres du secteur des affaires;

CONSIDÉRANT que le gouvernement intérimaire d'Haïti a annoncé la tenue, pour le 13 novembre et le 18 décembre 2005, du premier et du second tour des élections législatives et présidentielles;

CONSIDÉRANT que la tenue d'élections constitue un des éléments essentiels pour la résolution de la crise politique, sociale et humanitaire à laquelle fait actuellement face Haïti;

CONSIDÉRANT que la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), dont le mandat a été renouvelé et les effectifs accrus, s'est engagée à faire en sorte que ces scrutins se tiennent dans un climat stable et sécuritaire;

CONSIDÉRANT qu'en l'absence de mesures pour mettre un frein à cette violence, les élections prévues l'automne prochain, qui revêtent une importance vitale pour la stabilité du pays, pourraient être compromises;

CONSIDÉRANT qu'à peine une fraction des 4,5 millions d'électeurs éligibles ne s'est inscrite sur les listes électorales jusqu'à maintenant;

Nous, membres du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques, réunis à Quito, Équateur, les 18 et 19 août 2005,

RÉITÉRONS les termes de nos résolutions précédentes sur la situation en Haïti, adoptées à Brasília, Brésil, en mars 2004, à San Juan, Puerto Rico, en septembre 2004 ainsi qu'à Foz do Iguaçu, Brésil, en mai 2005;

RENOUVELONS notre appel à la communauté internationale et aux institutions internationales de financement à respecter leurs engagements en faveur de la consolidation de la démocratie en Haïti, notamment en s'assurant que les sommes engagées lors de la Conférence de Washington de juillet 2004 soient décaissées rapidement et que celles-ci contribuent effectivement à la restauration de la démocratie et à la réduction de la pauvreté qui affecte une majorité de Haïtiens;

SALUONS la signature, le 14 juin 2005, par 17 partis politiques haïtiens, d'un code de conduite électorale les engageant à ne pas recourir à la violence lors des élections de fin 2005, et ainsi « utiliser la voie légale et pacifique d'accès au pouvoir d'État et à bannir l'utilisation des armes, l'agression physique, la calomnie, la corruption et les discours basés sur la discrimination comme instruments de lutte pour le pouvoir »;

APPELONS tous les Haïtiens à accorder la priorité aux efforts de réconciliation nationale et de reconstruction du pays, à s'inscrire en grand nombre sur les listes électorales et à participer aux prochaines élections dans un climat de stabilité et de sécurité;

APPELONS la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires afin de favoriser l'inscription des électeurs sur les listes électorales ainsi qu'à déployer un effort particulier en vue d'accroître la sécurité et de mettre en place les infrastructures nécessaires à la tenue d'élections justes et transparentes;

RÉITÉRONS l'offre d'envoyer une mission d'observation électorale de la COPA lors des prochaines élections législatives et présidentielles en Haïti, si, conformément au Règlement des missions d'observation électorale de la COPA et dans le respect de la souveraineté nationale d'Haïti, les autorités compétentes de ce pays en font la demande officielle et si des conditions acceptables de sécurité, de stabilité et de probité y sont réunies;

Quito, Équateur, le 18 août 2005